COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUDET Du Mardi 12 Novembre 2019

· Etaient présents : Mr LACOUR Joël, Mmes ARNULF Michèle, BRUN Eliette, VEROT Nicole.

Pouvoirs: Mr CARDOSOT André à ARNULF Michèle

Mme VERRIER Marie-Hélène à BRUN Eliette

Mr ARCHER Jean-Pierre à LACOUR Joël

Excusé : - Absent : -

Secrétaire de séance : Mme Eliette BRUN

1. Convention avec la Préfecture pour la télétransmission des actes au contrôle de légalité.

Considérant que la commune souhaite s'engager dans la dématérialisation de la télétransmission des actes, le Conseil Municipal décide de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité et donne son accord pour que le maire signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de Haute-Loire représentant l'Etat à cet effet.

Voté à l'unanimité

2. Modification statutaire du SICALA de Haute-Loire.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la modification des articles 1 et 8 des statuts du SICALA, et d'autoriser le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre la présente délibération.

. Voté à l'unanimité

3. Encaissement de chèques

Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à encaisser divers chèques

Voté à l'unanimité

En fin de conseil, une information est faite sur le marquage au sol de places de stationnement.

Le Maire,

Joël LACOUR